

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنْسَكًا لِيَذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُمْ مِنْ بَهِيمَةٍ
الْأَنْعَامِ فَالْهَيْكُمُ إِلَهُ وَاحِدٌ فَلَهُ أَسْلِمُوا وَبَشِّرِ الْمُخْبِتِينَ
وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

مَا عَمِلَ آمِيٌّ مِنْ عَمَلٍ يَوْمَ النَّحْرِ أَحَبَّ إِلَى اللَّهِ مِنْ إِهْرَاقِ الدَّمِ...

SYMBOLE DE FIDELITE ET DE SOUMISSION : LE SACRIFICE

Chers musulmans,

Nous approchons une nouvelle fois de la fête du Sacrifice. Il ne reste que quelques jours pour accomplir cette adoration, symbole de l'unicité, de la solidarité et de la fraternité, qui est l'un des emblèmes de l'islam. Les animaux destinés au sacrifice ont commencé à être achetés. Qu'Allah le Très-Haut nous accorde à tous d'atteindre la fête du Sacrifice en bonne santé et avec sérénité.

Chers croyants,

Le sacrifice est l'acte d'un musulman doté de raison, ayant atteint la puberté et considéré comme riche selon la religion, qui immole un animal répondant aux critères religieux, durant les jours de fête, pour l'agrément d'Allah. Le sacrifice, une adoration aussi ancienne que l'humanité, est une expression de notre gratitude envers les bienfaits que nous a accordés Allah. Il est la proclamation que notre amour pour Lui dépasse tous les autres amours. Il est le signe que nous plaçons Son agrément au-dessus de tout. En somme, le sacrifice est le symbole de notre disposition à offrir nos biens, nos vies et tout ce que nous possédons sur le chemin d'Allah.

Chers musulmans,

Le sacrifice recèle des sens et des sagesses bien plus profonds que le simple fait d'abattre un animal et de bénéficier de sa viande. Le sacrifice est une piété : c'est se soumettre de tout cœur à tous les ordres de notre Seigneur. C'est se détourner de l'avarice de notre âme, des désirs éphémères du monde, et des péchés qui nous éloignent de la satisfaction divine. En effet, Allah le Très-Haut nous rappelle cette vérité dans le verset suivant :

« **Ni leur chair ni leur sang n'atteignent Allah, mais ce qui L'atteint de votre part, c'est la piété.** »¹

Le sacrifice représente l'une unité : c'est se rassembler en tant que communauté de Muhammad, sans distinction de couleur, de langue ou de géographie ; c'est partager joies et peines. C'est s'efforcer d'étendre la miséricorde et l'amour depuis nos foyers jusqu'à nos rues, nos villes et dans le monde entier.

Le sacrifice est une prière : c'est être le sourire sur les visages des orphelins, des sans-abri, des démunis. C'est porter la joie et l'amour dans les foyers des nécessiteux ; c'est trouver le bonheur dans le fait de réjouir et la paix dans le partage.

Chers croyants,

Les actes d'adoration doivent être accomplis tels qu'ordonnés par Allah et pratiqués par notre Prophète (s.a.s). Par conséquent, donner de l'argent aux pauvres ou à des associations à la place de l'abattage ne remplace pas le sacrifice rituel. Un petit bétail peut être sacrifié par une seule personne. Un gros bétail peut être partagé entre un maximum de sept personnes, chacune ayant l'intention de faire un sacrifice. Chaque part dans un gros bétail doit être clairement définie ; plusieurs personnes ne peuvent se regrouper sur une seule part. Le fait de mélanger la viande des animaux abattus, comme cela se fait dans certaines organisations, puis de la redistribuer au poids aux propriétaires de parts, n'est pas permis.

Le sacrifice doit impérativement être effectué après la prière de la fête. Un sacrifice fait avant cette prière n'est pas valide. De même, il n'existe pas dans notre religion de pratique consistant à collecter des dons de plusieurs personnes sur une même part et à sacrifier un animal au nom du Prophète (s.a.s). Cela est une innovation blâmable et constitue une exploitation de notre religion et de nos actes d'adoration.

Chers musulmans,

Le fondement du sacrifice est que la personne sacrifie elle-même son animal ou le fasse sacrifier là où elle se trouve. Ainsi, après que l'ordre du sacrifice fut révélé, le Messager d'Allah (s.a.s) sacrifiait chaque année un animal² et encourageait sa communauté de cette manière : « **Le fils d'Adam ne fait rien de plus aimé d'Allah, le jour de la fête du sacrifice, que de sacrifier un animal...** »³

Cependant, ceux qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes ou qui souhaitent offrir un second sacrifice peuvent le faire faire par procuration, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Chers croyants,

Louange à Allah ! Comme par le passé, aujourd'hui encore, de nombreuses organisations caritatives œuvrent pour transmettre les sacrifices confiés par notre noble peuple aux nécessiteux. La Fondation Religieuse de Turquie (Türkiye Diyanet Vakfi) est l'une de ces organisations. L'année dernière, grâce à elle, nous avons pu distribuer de la viande de sacrifice à des millions de personnes dans le pays et à l'étranger. Cette année encore, nous continuerons à guider nos frères et sœurs qui souhaitent effectuer leur sacrifice par procuration, dans un esprit d'adoration, en toute transparence et responsabilité, afin d'atteindre les prières des opprimés et des nécessiteux, notamment à Gaza. À cette occasion, je vous invite à participer à cette mobilisation de bonté par le biais de nos imams et muftis.

Je demande à Allah le Très-Haut d'accepter nos adorations et nos actes de piété. Je conclus mon prêche par la traduction du verset 34 de la sourate Al-Hajj : « **À chaque communauté, Nous avons prescrit le sacrifice pour qu'ils mentionnent le nom d'Allah sur les bêtes de troupeau qu'Il leur a attribuées. Votre Dieu est un Dieu unique. Soumettez-vous donc à Lui. Annoncez la bonne nouvelle à ceux qui Lui sont soumis.** »⁴

¹ Al-Hajj, 22/37.

² Tirmidhi, Adahi, 11.

³ Tirmidhi, Adahi, 1.

⁴ Al-Hajj, 22/34.

